

Février 2021 NEWSLETTER en CHIFFRES

90 % des groupes cibles de l'UE recevront le vaccin contre le PVH d'ici 2030 dans le cadre du Plan européen pour vaincre le cancer

Quatre raisons pour lesquelles la guerre menée par la Pologne contre l'avortement devrait vous inquiéter

56 parlementaires assistent à un webinaire pour coordonner une action conjointe de soutien aux femmes polonaises

Actualités

ACTUALITÉS EPF

Quatre raisons pour lesquelles la guerre menée par la Pologne contre l'avortement devrait vous inquiéter



par Neil Datta, secrétaire de l'EPF

L'interdiction quasi totale de l'avortement sur le territoire polonais est entrée en vigueur la semaine dernière, par le biais d'une publication dans l'organe de presse officiel du gouvernement national. Désormais, les hôpitaux et le personnel médical polonais ne seront plus autorisés à pratiquer un avortement en cas d'anomalie du fœtus. Ce type de cas constituait le motif de la grande majorité des interruptions de grossesse pratiquées dans le pays, lequel appliquait alors déjà la législation la plus sévère d'Europe en matière d'avortement. Dorénavant, l'avortement ne sera permis qu'en cas de viol, d'inceste, ou si la santé ou la vie de la mère est en danger.

Ce qui se passe en ce moment en Pologne ne devrait pas être considéré comme un simple comportement culturel typique. Nous ne pouvons pas juste affirmer que « c'est la Pologne ». De telles décisions sont illégales, inhumaines et pourraient se propager au reste de l'Europe. Et ce n'est que le début.

C'est illégal

La légitimité du Tribunal constitutionnel de Pologne, auteur de cette législation, est elle-même très contestée. Le contenu de sa décision mis à part, cet organe est le résultat d'un [jeu de pouvoir politique](#) mis en place par le parti majoritaire PiS (Droit et Justice), qui a évincé les précédents juges pour les remplacer par des juges plus favorables à son idéologie politique. Les juges lésés n'ont pas accepté leur éviction, pas plus que les remplaçants choisis. Par conséquent, le Tribunal constitutionnel lui-même fait l'objet d'une féroce contestation démocratique en Pologne. De son côté, la Commission européenne a fait part de son inquiétude à cet égard, à l'occasion des procédures qu'elle mène contre cette violation de l'État de droit dans le pays.

En ce qui concerne la récente décision anti-avortement, l'une des juges nouvellement désignées au sein de ce tribunal était elle-même, avant sa nomination, l'une des députées ayant signé la motion parlementaire qui demandait au Tribunal constitutionnel de statuer sur la constitutionnalité de l'avortement en cas d'anomalie fœtale.

C'est inhumain

Les dispositions de ce jugement vont au-delà de la question philosophique du « droit de choisir » face au « droit à la vie ». En bannissant l'avortement pour cas d'anomalie fœtale, le

Tribunal interfère dans des décisions de nature médicale qui [devraient relever de la seule volonté de la femme](#) et de ses proches, en concertation avec son médecin.

Cette interdiction globale obligera les Polonaises à mener à terme des grossesses non viables, entraînant des dommages physiques et psychologiques indicibles. En outre, d'autres dispositions prévues par cette législation draconienne infligent des peines d'emprisonnement aux personnes qui aident les femmes à interrompre leur grossesse, en ce compris les médecins, les conjoints et les membres de la famille.

[Un homme a déjà été condamné](#) à six mois de prison pour avoir conduit sa compagne à l'hôpital après qu'elle a été prise de saignements graves consécutifs à l'ingestion d'une pilule abortive à son domicile.

Ce n'est que le début

La législation actuelle n'est pas le fruit d'une volonté populaire, mais de la décision d'un Tribunal constitutionnel illégitime, qui a mené à bien ce que le gouvernement PiS avait échoué à accomplir en 2016 avec sa proposition de législation anti-avortement. En effet, cette loi avait dû être abandonnée à la suite de [protestations massives](#).

Derrière ces initiatives se cache un puissant organisme, appelé l'Institut Ordo Iuris pour la Culture juridique. Présenté comme un « think tank » conservateur indépendant, Ordo Iuris n'est en réalité qu'une [organisation religieuse extrémiste](#), dont les dirigeants ont tissé un réseau de groupements réactionnaires en Pologne et au-delà.

Les avocats d'Ordo Iuris [sont à l'origine de l'avant-projet de loi anti-avortement de 2016](#) ainsi que d'autres documents légaux, dont certains appellent la Pologne à [se retirer de la Convention d'Istanbul](#) contre la violence à l'égard des femmes, ou encore de lois criminalisant [l'éducation complète à la sexualité](#) et [restreignant la fécondation in vitro](#), sans parler de la charte ayant donné lieu à la création des désormais tristement célèbres [« zones anti-LGBT »](#). Si Ordo Iuris a pu aller si loin, c'est parce que l'institut a [infiltré](#) les couloirs de l'État polonais. Son fondateur, par exemple, siège maintenant à la Cour suprême polonaise et d'autres anciens de l'organisation [occupent des postes importants](#) au sein de ministères gouvernementaux, d'institutions académiques, judiciaires et autres organes du secteur public, y compris le conseil du président.

Un précédent potentiel pour le reste de l'Europe

La Pologne fait maintenant office de terrain d'expérimentation d'idées réactionnaires, qui pourraient ensuite s'exporter vers d'autres pays. Des journalistes d'investigation ont [révélé](#) comment des organisations contrôlées par Ordo Iuris avaient déployé leurs tentacules dans de nombreux États membres de l'UE. Des organisations qui tâtent le terrain dans leurs pays respectifs pour tenter d'y imposer des idées politiques ultraconservatrices similaires. En Croatie, c'est la Convention d'Istanbul qui a fait l'objet d'attaques. En Estonie, un référendum sur les droits des LGBT, et en Lituanie, l'avortement.

Les mêmes journalistes ont aussi découvert qu'Ordo Iuris avait dépensé des millions d'euros pour mettre sur pied ces « filiales » étrangères, dont chacune s'efforcera de reproduire ce qu'elle considère comme des réussites de la Pologne. Et cette organisation ne compte pas s'arrêter là. Le 29 janvier, le gouvernement polonais a soumis la candidature formelle pour la Pologne d'Aleksander Stępkowski, fondateur d'Ordo Iuris, [à la Cour européenne des droits de l'homme](#).

Ce que nous observons en Pologne n'est que le commencement. Le début d'une érosion des droits humains fondamentaux par le biais de procédures pseudo-légales, qui visent d'abord les femmes, puis les minorités sexuelles. Bientôt, tout le monde sera concerné.

Ces événements marquent également le début de l'exportation de l'ultraconservatisme polonais au-delà des frontières. Grâce au réseau international d'Ordo Iuris, ce qui se passe en Pologne ne restera pas en Pologne.

Si les Européens ne considèrent pas avec méfiance les changements à l'œuvre en Pologne et n'utilisent pas tous les outils dont ils disposent pour maintenir la démocratie et l'État de droit, notamment en apportant leur soutien au courageux mouvement polonais qui lutte contre ce recul démocratique, bien des pays d'Europe connaîtront un sort similaire.

[Lire l'article d'Open Democracy](#)

[Lire la traduction espagnole](#)

[Lire la traduction allemande](#)

Un évènement de haut niveau dans le cadre du plan *Eliminating Cervical Cancer Together*



renew europe.

Eliminating Cervical Cancer Together.

Join Chrysoula Zacharopoulou, MEP, at the expert discussion with EU, Africa & WHO high representatives, including:

- Ms Stella Kyriakides,
EU Commissioner for Health and Food Safety
- H.E. Pr. Benjamin Hounkpatin,
Minister of Health, Republic of Benin
- H.E. Delphine O,
Secretary General, Generation Equality Forum

When? 25 February 2021, 11:00-13:00 (CET)

Register to join the virtual debate on Zoom

EN LIGNE, le 25 février 2021 - Le cancer du col de l'utérus est un problème de santé publique majeur dans le monde entier. À l'échelle mondiale, 570 000 nouveaux cas sont constatés chaque année, avec 311 000 décès. Dans l'Union européenne, 33 000 cas sont détectés chaque année, avec 15 000 décès consécutifs à cette affection. Pourtant, le cancer du col de l'utérus est une maladie évitable et guérissable si elle est détectée à temps et traitée comme il se doit.

L'an dernier, la communauté mondiale s'est montrée plus déterminée que jamais à éradiquer le cancer du col de l'utérus : en novembre 2020, l'OMS a lancé sa Stratégie mondiale, visant à réduire la mortalité due au cancer du col de l'utérus, et la Commission européenne a déployé son Plan pour vaincre le cancer le 3 février 2021.

Avec l'EPF, l'honorable Chrysoula Zacharopoulou, membre des MEPs for SRR, a poursuivi sur cette lancée en co-organisant un évènement de haut niveau qui a réuni la Commission européenne, l'OMS, les parlementaires et les gouvernements, la communauté scientifique et la société civile. Le but était d'instaurer un dialogue visant à mobiliser les différents acteurs, à identifier des synergies et à unir les forces de tous pour concrétiser les objectifs visant à éliminer le cancer du col de l'utérus à l'échelle mondiale.

Mme Stella Kyriakides a prononcé le discours d'introduction du Plan européen pour vaincre le cancer, après quoi la Dre Princess Nothema Simelela, Sous-Directrice générale de l'OMS, a présenté la Stratégie mondiale.

« Derrière les statistiques du cancer du col de l'utérus, il y a des femmes. Des épouses, des mères, des filles et des amies, dont les vies ont été bouleversées par cette maladie. Gardons-les en mémoire, ainsi que toutes les autres victimes du cancer, dans nos efforts pour éradiquer cette affection » – Mme Stella Kyriakides, Commissaire européenne en charge de la Santé et de la Sécurité alimentaire

« Les disparités importantes en termes de mortalité et d'incidence d'un pays à l'autre ne s'expliquent pas par des particularités locales dans le développement du cancer, mais bien par une inégalité d'accès à la prévention et au traitement de cette maladie. Nous devons plaider vigoureusement pour que les outils requis soient accessibles à un prix abordable et mis à la disposition des pays à faible et moyen revenu » – Dre Nothemba Simelela, Sous-Directrice générale de l'OMS pour les Priorités stratégiques

Le premier panel s'est concentré sur la lutte contre le cancer du col de l'utérus en Europe. L'honorable parlementaire Dovile Šakalienė, membre du Comité exécutif de l'EPF, ainsi que Neil Datta, Secrétaire de l'EPF, ont fourni un aperçu de l'inégalité d'accès au dépistage et à la vaccination contre le PVH en Europe.

Le second panel a mis en évidence les similitudes et différences d'approche en matière d'éradication de la maladie en Afrique subsaharienne. Cette analyse portait sur la couverture, l'égalité, les défis liés aux systèmes de santé et le rôle des taux élevés de VIH et de sida.

D'autres orateurs de haut niveau étaient aussi présents :

- S.E. Pr **Benjamin Hounkpatin**, ministre de la Santé, République du Bénin
- S.E. **Delphine O**, Secrétaire générale, Forum Génération Égalité
- S.E. **Sika Kaboré**, Première Dame du Burkina Faso

Pour conclure la séance, l'honorable Chrysoula Zacharopoulou a dit vouloir organiser une autre réunion, afin d'assurer la progression du Plan pour vaincre le cancer et le déploiement de la Stratégie de l'OMS en 2022.

[Lire le discours de Mme Kyriakides](#)

Les parlementaires plaident pour l'accès à la contraception le jour de la Saint-Valentin



EN LIGNE - Cette année, à l'occasion de la Saint-Valentin, l'EPF a lancé une campagne de communication pour encourager les parlementaires à s'exprimer sur l'importance de la disponibilité et de l'accès à la contraception.

Nous avons amorcé une discussion parmi les parlementaires sur la valeur de la planification familiale pour des relations sûres et consenties, en envoyant une copie papier de l'Atlas européen de la contraception assortie de chocolats décorés de représentations de différentes méthodes contraceptives. Car, telle une boîte de chocolats, la planification familiale devrait proposer une série d'options intéressantes, et chacun devrait pouvoir choisir sa préférée !

Le Secrétaire de l'EPF rejoint le panel d'audience du Parlement européen sur la Pologne



BRUXELLES, le 24 février 2021 - Une audience conjointe organisée par la commission des Libertés civiles, de la Justice et des Affaires intérieures, et par la commission des Droits de la femme et de l'Égalité des genres s'est consacrée aux attaques contre le droit à l'avortement et aux violations de l'État de droit en Pologne.

Les parlementaires européens ont échangé leurs points de vue avec Helena Dalli, Commissaire à l'Égalité, et S.E. Andrzej Sadoś, Ambassadeur et Représentant permanent de la République de Pologne à l'UE.

Les panélistes comptaient également :

- Wojciech HERMELIŃSKI, avocat, ancien Juge du Tribunal constitutionnel et Président de la Commission électorale nationale de 2014 à 2019,
- Marta LEMPART, présidente du mouvement polonais de la Grève des Femmes,
- Neil DATTA, Secrétaire du Forum parlementaire européen pour les droits sexuels et reproductifs, et
- Dorota BOJEMSKA, Présidente du Conseil familial au ministère de la Famille et des Affaires sociales de Pologne.

« Les résolutions relatives au droit à l'avortement et aux zones anti-LGBT n'ont pas mis un terme à la détérioration des droits humains et de l'État de droit en Pologne. Il est maintenant temps pour le Parlement européen de se montrer plus ambitieux dans ses mesures. » - Neil Datta, Secrétaire de l'EPF

[Visionner l'enregistrement du meeting](#)

[Lire le communiqué de presse du Parlement européen](#)

[Quatre raisons pour lesquelles la guerre menée par la Pologne contre l'avortement devrait vous inquiéter - par Neil Datta \(en anglais\)](#)

Les parlementaires coordonnent une action conjointe pour soutenir les Polonaises suite à l'interdiction quasi totale de l'avortement

MPs for PL women



BRUXELLES - le 4 février 2021, 56 parlementaires européens se sont réunis pour s'accorder sur un plan d'action conjoint en solidarité avec les femmes polonaises suite à l'interdiction quasi totale de l'avortement en Pologne.

Précédemment, le 27 janvier, le gouvernement polonais avait entériné un jugement de la cour constitutionnelle interdisant l'interruption de grossesse en cas d'anomalie du fœtus. Cette décision est entrée en vigueur 97 jours après sa proclamation verbale le 22 octobre, annonce qui avait donné lieu aux manifestations les plus massives jamais organisées en Pologne depuis 1989. Cette décision s'inscrit directement en faux avec les bonnes pratiques médicales et les droits humains internationaux.

Les parlementaires et les partenaires de l'EPF de toute l'Europe se sont rencontrés virtuellement pour réfléchir et coordonner des actions, en collaboration avec des députés polonais, afin de révoquer la législation misogyne du gouvernement polonais.

Points d'action :

Suite à cette rencontre, les députés ont décidé d'organiser des manifestations de faible ampleur devant les ambassades de la Pologne en Europe, à l'occasion de la Journée internationale des Droits des Femmes. Pour plus d'impact, ces manifestations auront lieu en collaboration avec des ONG et/ou des organisations des sociétés civiques locales. Ces protestations comprendront un appel à l'action pour les femmes polonaises.

En outre, les parlementaires ont préparé ensemble un manifeste, qui sera publié dans leurs langues respectives. Celui-ci vise à renforcer l'attention des médias politiques sur ce problème et à exprimer la condamnation par les parlementaires européens de la législation discriminatoire de la Pologne envers sa population féminine.

Tour de table Beyond 2020 : des dons européens pour les SDSG et la PF dans la décennie à venir



EN LIGNE, le 2 février - Dans le cadre du [Forum « Not Without FP »](#), l'EPF s'est associé au réseau européen de l'IPPF et à la DSW pour organiser une table ronde sur des dons européens en faveur de la santé et des droits sexuels et génésiques (SDSG) et de la planification familiale (PF) au cours de la décennie à venir.

La période de 2019 à 2020 aura été pleine de contrastes. D'un côté, en 2019, le soutien européen global aux SDSG a franchi un nouveau palier, en termes de financement, d'engagements et d'élan, avec le Sommet de Nairobi sur la CIPD25 et le renouvellement du partenariat FP2020 cette année-ci. De l'autre côté, il est fort probable que le coronavirus, qui s'est propagé à travers le monde en 2020, ait un impact drastique sur l'Aide publique au développement (APD), y compris sur les SDSG.

L'évènement, modéré par la responsable du bureau européen de la DSW, Cécile Vernant, s'est d'abord penché sur les dernières tendances en matière de dons et de contributions aux SDSG et à la PF, tendances mises en lumière dans le [Donors Delivering for SRHR report](#) et parmi les données de [Countdown 2030 Europe](#).

Le panel réunissait :

- Titta Maja, Directrice générale adjointe du Département pour la Politique de Développement, la ministre finlandaise des Affaires étrangères, qui s'est exprimée depuis la perspective d'un donneur européen ;
- L'honorable Abdul Rashid Pelpuo, parlementaire du Ghana qui a expliqué en quoi les décideurs ghanéens avaient tâché de favoriser l'avancement du programme de la CIPD tout au long de l'année dernière après le Sommet de Nairobi, et comment les donneurs européens peuvent harmoniser leurs dons en matière de SDSG pour répondre aux besoins des personnes les plus vulnérables ;
- Joshua Ongwae, Coordinateur des Programmes internationaux et Chef d'équipe régional du Kenya à la [DSW](#), qui a décrit le point de vue de la société civile sur la

responsabilité budgétaire et les défis et opportunités liés au financement pour les SDSG et la PF aux niveaux national et subnational au Kenya.

La Commissaire européenne Stella Kyriakides réagit à la lettre parlementaire sur l'accès à la prévention du cancer du col de l'utérus



22 février 2021 - En vue du lancement du [Plan européen pour vaincre le cancer](#), des membres du Comité exécutif de l'EPF ont adressé [une lettre conjointe à Mme Stella Kyriakides](#), Commissaire européenne en charge de la Santé et de la Sécurité alimentaire. Cette dernière a envoyé aujourd'hui sa réponse, dans laquelle elle dit partager l'inquiétude du comité quant aux inégalités en matière d'accès à la prévention et au traitement du cancer du col de l'utérus en Europe et a exprimé son optimisme vis-à-vis du nouveau Plan pour vaincre le cancer.

« Je me réjouis de ce nouveau Plan européen pour vaincre le cancer, qui marque le début d'une ère nouvelle en matière de prévention et de soin du cancer. Il nous permettra d'aider l'Europe à mener la bataille contre le cancer et aidera les États membres et tous les acteurs concernés à renverser la tendance de l'incidence de cette maladie. Comme vous le soulignez à juste titre, il s'agit là d'une chance unique pour notre génération de renforcer nos efforts collectifs dans la prise en charge des cancers liés au PVH. »

« Je tiens à mettre en lumière le partenariat décisif établi avec différents acteurs, dont des membres des parlements nationaux, en vue d'améliorer la santé et le bien-être de tous les citoyens de l'UE et de favoriser un changement positif. L'un des champs de bataille de ce partenariat est clairement celui de la prévention et des soins liés au cancer. Il me tarde de collaborer afin de mettre en place une solide Union européenne de la santé, et une UE plus sûre, mieux préparée et plus résiliente, qui offre des changements positifs à ses citoyens, notamment dans le domaine du cancer. »

[Lire la lettre complète ici](#)

La présidente de l'EPF, Petra Bayr, s'exprime sur les MGF



EPF President,
Hon. Petra Bayr, MP

VIENNE - À l'occasion de la Journée internationale de tolérance zéro à l'égard des mutilations génitales féminines (6/2), la présidente de l'EPF, fondatrice et porte-parole de la plateforme stopFGM, l'honorable Petra Bayr, députée parlementaire (Autriche), appelle les gouvernements européens à poursuivre leur combat contre cette pratique néfaste et à éradiquer les mutilations génitales féminines (MGF) dans le monde entier d'ici 2030.

« La lutte contre les MGF doit se poursuivre aussi bien au niveau national qu'au niveau international. En particulier vu l'impact délétère de la crise du coronavirus sur cette pratique. » Elle poursuit : « L'aggravation de la pauvreté et les fermetures des écoles risquent d'accroître le nombre des victimes des MGF. »

Dans ses explications sur la relation entre la pandémie et le risque pour les fillettes de subir des mutilations génitales, la présidente de l'EPF a souligné que les cas de MGF augmentaient dans le monde entier. Une situation due à l'appauvrissement des familles consécutif aux pertes d'emplois, à l'isolation sociale, et à la fermeture des écoles. C'est pourquoi il est crucial d'attirer davantage l'attention sur le lien entre ces facteurs et l'aggravation de cette pratique.

« Il convient de remettre en question les activités, de célébrer les réussites, de prévoir de nouvelles étapes et de rappeler aux responsables politiques de s'élever publiquement contre ce rituel fondé dans l'inégalité des sexes », exige Petra Bayr.

Citant le cas du statu quo en Autriche, où 12 à 18 % des fillettes originaires de pays où se pratiquent les MGF en subissent les conséquences, la présidente souligne que :

« Pour renforcer la lutte contre les MGF en Autriche, des mesures supplémentaires sont indispensables. Nous devons éviter la stigmatisation. Il s'agit de se focaliser avant tout sur le bien-être des femmes concernées et de leurs filles. En outre, une meilleure formation du

personnel de santé confronté à des cas de MGF, la collecte systématique des données et une politique de sensibilisation doivent contribuer à une action plus efficace contre les MGF en Autriche pour les années à venir. »

Lisez le communiqué de presse original en allemand via ce lien :
[Bayr : Kampf gegen FGM muss weitergeführt werden](#)

L'EPF rejoint le *HPV Action Network*



En février 2021, l'EPF a rejoint le *HPV Action Network*, de l'Organisation européenne contre le Cancer (ECCO), en tant qu'acteur invité. L'Organisation européenne contre le Cancer réunit 34 organisations réparties dans toute l'Europe. Ce réseau travaille au niveau européen pour réduire le fardeau du cancer et améliorer la qualité des soins des patients touchés. Le *HPV Network* compte parmi les neuf groupes d'acteurs actuels de l'ECCO, qui regroupent des organisations et des individus issus d'horizons très divers et qui partagent l'objectif ambitieux, mais certainement pas insurmontable, d'éradiquer tous les cancers et autres maladies causés par le PVH en Europe.

[Consulter le site d'ECCO](#)

ACTUALITÉS COMMISSION EUROPÉENNE

« Une prévention digne de ce nom » – L'Europe déploie son Plan pour vaincre le cancer



Le 3 février 2021 – L'EPF accueille le Plan européen pour vaincre le cancer en tant qu'initiative emblématique, qui peut apporter une réelle valeur ajoutée aux Européens.

L'Union européenne a dégagé un budget de 4 milliards d'euros pour lutter contre le cancer. Le plan proprement dit se concentre sur quatre domaines clés : prévention, dépistage précoce, diagnostic et traitement, et l'amélioration de la qualité de vie des patients et survivants du cancer.

Le Plan pour vaincre le cancer prévoit en outre la mise en place d'un Registre des inégalités en matière de cancer, visant à « identifier les défis et orienter les investissements et les interventions », au niveau de l'Union européenne et de ses différentes nations.

En ce qui concerne spécifiquement le cancer du col de l'utérus, le Plan s'engage à prévenir tous les cancers causés par le PVH en organisant une vaccination indépendamment du sexe, avec les objectifs suivants :

- vacciner au moins 90 % de la population féminine européenne cible et augmenter sensiblement le taux de vaccination des garçons d'ici 2030 ;
- établir un nouveau programme européen de dépistage du cancer pour aider les États membres à faire en sorte que 90 % de la population européenne concernée par le dépistage du cancer du col de l'utérus puisse se faire dépister d'ici 2025 ;
- mettre à jour les Recommandations européennes concernant le dépistage du cancer.

« Notre ambition est d'éliminer tous les cancers causés par les papillomavirus humains et nous offrons un soutien aux États membres pour les vaccinations, le but étant de vacciner au moins 90 % de la population cible, tous genres confondus, d'ici 2030. Une prévention digne de ce nom. » – Stella Kyriakides, Commissaire européenne en charge de la Santé et de la Sécurité alimentaire

À présent, la Commission va constituer le groupe de mise en œuvre du Plan européen contre le Cancer, afin d'harmoniser les actions et politiques de la Commission européenne et des autres institutions de l'UE.

[Découvrez le Plan européen pour vaincre le cancer](#)

ACTUALITÉS APCE

L'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe condamne la législation anti-avortement du gouvernement polonais



EN LIGNE – Dans une déclaration jointe, des représentants des Groupes SOC, ADLE et GUE à l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe ont exprimé leur profonde inquiétude vis-à-vis de l'interdiction de facto de l'avortement prononcée par le Tribunal constitutionnel de Pologne.

Au milieu des manifestations à l'échelle nationale qui ont fait suite à la proclamation verbale de cette interdiction de facto, le Tribunal constitutionnel de Pologne a publié le mercredi 27 janvier 2021 une justification écrite à la pénalisation des avortements pour cause de malformation grave et irréversible du fœtus.

En réaction à cette nouvelle législation et en solidarité avec les femmes polonaises, les parlementaires ont publié la déclaration suivante :

Cette décision s'inscrit directement en faux avec les bonnes pratiques médicales, les droits humains internationaux et les recommandations de l'OMS. En outre, elle viole les obligations des commissaires aux droits de l'homme du Conseil de l'Europe selon lesquelles les États membres doivent garantir l'accès aux soins relatifs à l'avortement, spécifiant que tout refus par un professionnel médical de dispenser des soins en vertu de croyances ou de principes religieux ne peut être toléré, au risque de compromettre le droit des femmes à accéder à des services liés à la santé sexuelle et reproductive. Cette législation met en péril l'égalité des sexes et la dignité des femmes, leur autonomie et leur intégrité physique, et restreindrait leur accès à l'information et leurs droits à la vie privée et à la santé.

Le recul des droits en matière de SDSG en Pologne résulte de l'érosion des institutions démocratiques du pays, notamment à travers la nomination illégale de nouveaux juges au Tribunal constitutionnel.

C'est pourquoi nous exhortons le Parlement polonais à respecter le droit de tous les Polonais à prendre des décisions autonomes à propos de leurs corps et de leurs fonctions reproductives, qui font partie de leur droit fondamental d'égalité et de respect de la vie privée concernant des questions intimes d'intégrité physique et psychologique, et à s'abstenir d'appliquer le jugement d'une institution dont le caractère illégal est internationalement reconnu.

[Déclaration jointe des Groupes SOC, ADLE et GUE à l'Assemblée parlementaire du Conseil...](#)

Audience de l'APCE sur la méfiance à l'égard des vaccins



STRASBOURG/EN LIGNE – Le 9 février 2021, l'EPF et la sous-commission de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe sur la santé publique et le développement durable ont tenu une audience afin d'élaborer une stratégie pour dépasser la méfiance à l'égard des vaccins.

La parlementaire Petra Bayr, présidente de l'EPF et directrice de la Commission sur l'égalité et la non-discrimination de l'APCE a ouvert la seconde séance sur le vaccin contre le PVH et la réticence de la population, tout en plaident pour un plan de vaccination indépendant du genre :

Chaque année en Europe, près de 26 000 femmes décèdent d'un cancer du col de l'utérus, 9^e forme de cancer la plus fréquente chez les femmes. Il s'agit aussi de la 2^e forme de cancer mortel la plus courante chez les femmes âgées de 15 à 44 ans. Aujourd'hui, il est scientifiquement prouvé que les maladies causées par le PVH peuvent être empêchées par vaccination.

Dans une vaste [étude publiée en 2020 par le Lancet](#), des chercheurs ont évalué l'efficacité du vaccin dans quatre pays nordiques : le Danemark, l'Islande, la Norvège et la Suède. Cette étude a révélé un taux d'efficacité de 100 % sur une période de 12 ans. La vaccination contre le PVH atteint son efficacité maximale lorsqu'elle est administrée aux deux sexes. Malheureusement, la plupart des pays européens ne vaccinent pas les garçons.

D'après plusieurs études, le fardeau des cancers liés au PVH en Europe occidentale est comparable chez l'homme et la femme. Vacciner les deux sexes nous permettra d'atteindre plus rapidement « l'immunité de groupe » et de réduire drastiquement l'incidence de la maladie. Nous ne pouvons pas exclure les garçons de campagnes de prévention vitales. Cela constituerait un cas évident de discrimination.

Suite à cet appel, le secrétaire de l'EPF, Neil Datta, a présenté les conclusions de l'Atlas sur la politique de prévention du cancer du col de l'utérus de l'EPF, qui met en lumière les inégalités persistantes en matière de politiques de prévention et d'information à travers l'Europe. L'Atlas évalue cette région géographique de l'Europe (soit 46 pays) en matière de politiques de prévention du cancer du col de l'utérus. Pour ce faire, il se penche sur trois niveaux de prévention : primaire (vaccination contre le PVH), secondaire (programmes de dépistage) et,

enfin, la disponibilité d'informations en ligne sur les politiques de prévention du cancer du col de l'utérus.

L'Atlas illustre clairement le problème de l'inégalité des soins de santé en Europe, les pays de l'Est et du Sud étant à la traîne dans le domaine des politiques de prévention du cancer du col de l'utérus. [...] Personne ne devrait se voir refuser l'accès à des soins de santé selon l'endroit où il vit. Tous les gouvernements européens doivent redoubler d'efforts pour sensibiliser le public au PVH et au cancer du col de l'utérus afin de garantir que davantage de personnes soient couvertes. »

Plaidant pour une vaccination des deux sexes à un jeune âge, Neil Datta a désigné trois incitants, à savoir les soins médicaux, les droits humains et l'argument financier :

« Les hommes s'exposent toujours à un risque d'infection par des femmes non vaccinées, sans compter qu'une meilleure protection contre le PVH entre les personnes de même sexe comme de sexe opposé permettrait de renforcer l'immunité de groupe. En outre, les hommes ne sont pas protégés par les programmes exclusivement destinés aux femmes, et les populations atteintes du VIH sont particulièrement vulnérables au virus. »

« Deuxièmement, en matière de droits humains, il est entendu qu'une vaccination universelle contre le PVH permettrait à chacun de bénéficier du meilleur état de santé possible et n'entraînerait aucune discrimination basée sur le sexe. Notons que la vaccination des deux sexes combat l'idée selon laquelle seules les femmes ont la responsabilité de prévenir les infections au PVH. »

« Enfin, si les arguments qui précèdent ne suffisaient pas, la vaccination constitue une approche aussi efficace qu'économique et permettra de prévenir et de réduire plus rapidement l'incidence globale du cancer du col de l'utérus. »

Neil Datta a conclu sa présentation en adressant trois recommandations que les principaux décisionnaires devraient déployer pour lutter contre le cancer du col de l'utérus au niveau national :

1. Inclure une vaccination gratuite contre le PVH indépendamment du genre dans les programmes nationaux de vaccination systématique.
2. Mettre en place des programmes de dépistage gratuits basés sur la population mature, seul moyen de toucher l'ensemble de la population et de sauver la vie des femmes.
3. Garantir l'accès du public à des informations étayées sur la vaccination contre le PVH, les services de dépistage et la manière d'accéder à ces derniers.

Les conclusions de l'audience viendront alimenter le rapport de l'APCE, puis de la résolution intitulée : « Méfiance à l'égard des vaccins : un problème de santé publique majeur », rédigé par le sénateur Vladimir Kruglyi (Fédération russe).

Visionnez l'audience dans son intégralité via ce lien :

[Programme et vidéo de l'audience de l'APCE : Comment dépasser la méfiance à l'égard des vaccins ?](#)